

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

3630 quai des chargeurs réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.32.72.76.80

E-mail : cgtpah@havre-port.fr



Le Havre, le 29 décembre 2015

M Hervé MARTEL

Directeur Général GPMH

Monsieur,

Je tiens par la présente à vous alerter de la situation sociale de notre établissement qui depuis trop longtemps maintenant souffre du désintérêt et de l'incompétence de vos directions respectives, dont notamment celle des opérations, à régler bon nombres de dossiers.

Effectifs, activités, organisations de travail, investissements, ré internalisations sont autant de sujets généraux qui nous obligent sans cesse à repartir au combat pour obtenir un peu de considérations dans les revendications légitimes et quotidiennes que nous posons.

Si démarrer ce courrier en vous attaquant directement par votre incompétence et votre désintérêt traduit véritablement un problème de fond dans le dialogue social qui nous anime, il faut vraiment que vous compreniez notre écoœurement, face au mépris total dont vous nous témoignez, quand notre organisation syndicale lance un droit d'alerte au comité d'entreprise, quand nous donnons un avis défavorable au projet stratégique ou au projet d'entreprise, quand nos représentants au conseil de surveillance vous alertent quant à la gestion malsaine de notre trésorerie, quand nos représentants au CHSCT constatent au quotidien l'augmentation inquiétante des RPS ou quand vous déléguez les missions les plus importantes de notre établissement à des directeurs aux intérêts néfastes à la pérennité de nos activités !

Ainsi, et parce que nous devons siffler une fois de plus la fin de la partie, nous déposons, par la présente, un préavis de grève à compter du Lundi 4 Janvier 2016, concernant la suppression des heures supplémentaires et travaux exceptionnels pour les motifs suivants :

Mai 2015

Concernant les investissements

Mise en œuvre sans tarder de l'accord outillage négocié en juin dernier et notamment par la remise en service immédiate de la grue C6 aux formes de l'Eure et l'acquisition d'une grue portuaire avant le démarrage de la saison paquebots.

Création d'un pôle en charge de gérer les outillages et les sous-traitances éventuelles.

Mai 2015

Concernant les ré internalisations

Finalisation et engagement sans failles de la direction sur la ré internalisation de l'éclairage public du domaine portuaire au sein du service BTP. Poursuite du groupe de travail sur les ré internalisations possibles avec un suivi précis des marchés publics.

Définitions de fonction / classifications / situations individuelles ou collectives / problématique des services / effectifs

Oct.2015

Service DSI

Dans la continuité de notre mail du 29 octobre dernier, nous vous demandons :

- Le remplacement de Didier LUCAS, de Gerald YGER et l'anticipation du départ de Régis DOCTEUR par son remplacement dès à présent.
- L'organisation d'une réunion pour définir les modalités de paiement des heures supplémentaires et des travaux exceptionnels ainsi que l'attribution de la prime d'intervention pour ces salariés
- Recrutement au sein du Helpdesk en remplacement de M.BORIES

Juin 2015

Service EQP

- Embauche d'un OP à la section machines/outils des Ateliers (sous-effectif suite départ notamment Mrs Hancard et Lethuillier)
- Recrutement par anticipation du départ de M.DRADJA contremaître de la section
- Titularisation de M TREHEN, actuellement CDD à la chaudronnerie
- Titularisation de M BRARD, actuellement CDD à l'ajustage
- Remplacement de M PORET par la nomination d'un chef d'équipe
- Embauche d'un OP mécanicien au roulage (charge de travail importante)
- Finalisation rapide du recrutement d'un OP à la section électricité (recrutement toujours en cours malgré votre accord du 9 juin 2015)

- Finalisation des définitions de fonction, classifications et intitulés de fonction pour tous les « reclassés » de DMO arrivés dans ce service.
- Finalisation des protocoles concernant les astreintes
- Formalisation de l'engagement pris le 11 décembre concernant les 2 CDD actuellement en poste à la maintenance Vétillard et François 1^{er}.

Juin 2015

Service BTP

- Remplacement de M.BUNEL, technicien maintenance muté chez RFP, par un recrutement interne et maintien de l'effectif actuel (OP et technicien)
- Recrutement de 2 OP dans le cadre de la ré internalisation de l'éclairage public

Nov.2015

Service SDA

- Attribution à 100% de la prime d'habillement pour les salariés des magasins
- Attribution de 6 IU pour le poste tenu à la réception compte tenu des spécificités de ce poste
- Attribution de 4 IU pour le poste tenu « chauffeur »
- Renfort supplémentaire de l'équipe acheteurs/approvisionneurs et remplacement de M.ROLLAND José

Mai 2013

Service FIN

- Organisation d'une négociation pour obtenir la révision des classifications des comptables fournisseurs actuellement D1 et effectuant des tâches incombant à une classification dans les échelons AM.
- Négociation d'une prime compensatrice aux contraintes imposées aux comptables pendant les périodes de paie et arrêts de comptes.

Juin 2015

Service AFS

Organisation d'une réunion visant à :

- Revoir les effectifs cibles notamment compte tenu des AT ou mi-temps thérapeutiques
- Revoir la répartition des tâches et l'absence de polyvalence accrue
- Revoir les classifications notamment pour les salariées de la mutuelle compte tenu de la multiplication des tâches actuelles et des ré internalisations de prestations à venir.
- Fourniture d'un photocopieur pour le service et prise en charge de sa maintenance par le GPMH

Mai 2015

Service MGR

- Remplacement de M.MORISSE par le titulaire actuel d'un contrat d'avenir
- Remplacement de Mme BILLON par la titularisation du CDD actuel

Mai 2013

Situation des techniciens tous services confondus

- L'application de grilles salariales (AT3/AT4), de classifications ou de primes différentes pour un même emploi entraîne véritablement une discrimination de traitement salarial pour un même travail effectué (Non-respect de l'article L. 2271-1, 8 du code du travail). Cette situation trop souvent dénoncée par notre syndicat ne se réglant pas, nous vous demandons le traitement définitif de ce sujet pour tous les techniciens quel que soit le service (ceci évitera à certains chefs de service de servir les intérêts des uns au détriment des autres) !

Situation individuelles

- Situation de Mme CARIO, secrétaire CAP, actuellement secrétaire et dont le commandant Abjean demande sa requalification en assistante
- Situation de Mme HENRY, secrétaire SDA, actuellement secrétaire et qui effectue des tâches d'assistante manager
- Situation de M.ALLAIN, ordonnanceur EQP, positionné sur le remplacement de M.DEVAUX, correspondant qualité/contrôles réglementaires, sans revue de sa classification ni négociations préalables
- Situation de M.LEROI, actuellement affecté à BTP Hg84
- Garantie de Rémunération de M.LEPILLER

Problématiques salariales

- Remplacement des SBMR par un SBML ou un SBMH équivalent
- Création d'une commission chargée du suivi des augmentations salariales et promotions individuelles
- Nominations de tous les chefs d'équipe intérim en chef d'équipe travaillant

Reclassements

- Création d'une commission reclassement non limitée dans le temps notamment pour examiner les situations de Mme BILLON Nadège, de Mme BEAUDOIN Sylvie, de M.LEMARCHAND Tony, de M.ROLLAND José, de M.BRUGER Franck, de Mme MONMARIN Aurélie et de M.FREBOURG Nicolas (cette liste n'est pas exhaustive).

Juillet

Amiante (formation, intervention)

- Négociation d'une indemnité spécifique pour les « interventions amiante » et reconnaissance des responsabilités prises à l'issue de la formation.

Jan.2014

Locaux sociaux

- Une réunion prévue le 8 janvier prochain nous permettra de vous détailler l'ensemble de nos demandes concernant notamment les locaux accueillant ou pouvant accueillir des prestations ou activités du comité d'entreprise.

Implantations industrielles

- Création d'une commission locale dont la mission serait d'examiner tous projets d'implantations industrielles sur la place portuaire afin d'examiner les interactions avec nos missions et les activités pouvant et devant selon la charte nationale, nous être affectés.

Vous constaterez que l'ensemble de ces revendications sont déjà largement connues de vos services, au regard des références mails ou courriers en marge de cette lettre.

Cependant, comme précisé dans l'introduction de ce courrier, même si nous ne pouvons pas nier que quelques dossiers avancent, l'ensemble des problématiques salariales issues d'un problème de classification ou d'application d'une grille locale, trainent en longueur, le sous-effectif récurrent venant en aggravation de ces problématiques.

Le point de rentrée du 13 janvier prochain sera donc placé sous le signe du conflit social.

Veillez déjà noter la date du 29 janvier 2016, jour de notre assemblée statutaire, qui aura en charge d'examiner l'avancée de l'ensemble de ces revendications et sera en mesure d'accentuer, si besoin, ce mouvement de grève.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre détermination.

Le Secrétaire Général

L.DELAPORTE